

dirent de leur vigueur naturelle; déracinées, la sève leur manqua. »¹ En d'autres termes, mélanger les patois, c'est les supprimer, pour nous servir de l'expression d'un linguiste belge. Or, les patois devaient être particulièrement mélangés au début de la Colonie, quand on songe qu'il y avait encore en France, voilà une centaine d'années, environ trente mille patois, c'est-à-dire presque autant que de communes,² et que, d'autre part, nos ancêtres sortaient de quarante provinces et, par conséquent, d'un nombre infiniment plus considérable de communes.³

Le français s'imposa avec une telle rapidité que La Potherie pouvait déjà écrire, vers l'an 1700 : « On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de personnes de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. »⁴ Le premier historien de la Nouvelle-France, le P. Charlevoix, disait de son côté en 1722 : « Nulle part, on ne parle plus purement notre langue; on ne remarque même ici aucun accent. »⁵ Quelques années avant la Cession, l'abbé d'Olivet avait écrit à peu près la même chose.⁶ Enfin, Montcalm lui-même déclarait dans son *Journal* que « les paysans canadiens parlent très bien le français ». ⁷

Ainsi donc, la plus grande partie de nos ancêtres parlait le français, du moins ceux qui venaient de l'Ile de France, de la Touraine et de l'Orléans où, d'après l'opinion de Littré, il n'y avait pas de patois proprement dit.⁸ Quant aux autres, ils ne furent pas lents à se rendre compte de la nécessité dans laquelle ils se trouvaient de connaître la langue de la majorité qui, d'ailleurs, était celle de l'administration.

Jean-Baptiste est ingénieux. Il a trouvé le secret de transformer en un peuple de trois millions d'habitants les descendants des quatre à cinq mille émigrants français qui, il y a deux ou trois siècles, vinrent tenter fortune sur les bords du Saint-Laurent. Il est bien capable, par surcroît, d'avoir donné naissance à un patois,

¹ Adjutor Rivard, *ouvrage cité*, p. 31.

² A. Dauzat, *ouvrage cité*, p. 194.

³ Tableau de M. l'abbé Lortie : *Premier congrès de la langue française au Canada*, p. 8.

⁴ Cité par M. Benjamin Sulte, *ouvrage cité*, p. 10.

⁵ Cité par M. Tardivel, *ouvrage cité*, p. 30.

⁶ *Bulletin du parler français*, vol. IV, p. 24.

⁷ Page 627.

⁸ Cité par M. Napoléon Legendre : *La langue française au Canada*, p. 83.